

Objet : **suppression des bus scolaires**

Monsieur le Maire,

Vous avez décidé de la suppression des transports scolaires dès la prochaine rentrée, décision qui sera actée lors du prochain conseil municipal, ainsi que vous l'indiquez dans la presse.

Si la raison de votre décision est la recherche d'économies, suite à la baisse des dotations de l'Etat, les promesses du président de la République lors de la récente assemblée générale de l'Association des Maires de France (AMF), dont vous avez eu connaissance, pourraient vous inciter à revenir sur votre décision :

- **L'effort budgétaire des communes et intercommunalités allégé** : baisse des dotations aux communes et intercommunalités qui passeraient de deux à un milliard d'euros en 2017.
- **L'investissement sera soutenu en 2017** : reconduction du fond exceptionnel de soutien à l'investissement pour les communes en 2017 avec un milliard d'euros en 2016 qui sera porté à 1,2 milliard en 2017.
- **La Caisse des dépôts sollicitée** pour répondre aux besoins d'investissement des collectivités : une enveloppe de 1,5 milliard d'euros de prêts à taux zéro sera ouverte pour la rénovation thermique des établissements publics.

Les premières victimes de votre décision de supprimer les bus seront les enfants des écoles maternelles, primaires et le collège Louis-Pasteur. Mais votre choix aura également des répercussions dramatiques sur les familles :

- ✓ Réaménagements professionnels impossibles ou conduisant à abandon d'emploi ;
- ✓ Assistantes maternelles au chômage ;
- ✓ Des enfants dès 2 ans et demi devront marcher, selon les quartiers de la ville, jusqu'à 8 km par jour (4 trajets), par tous les temps dans un environnement non sécurisé et non adapté à leur âge ; les plus grands seront contraints à porter leur sac pesant parfois jusqu'à 12 kg
- ✓ Mères au foyer, assistantes maternelles devant interrompre le sommeil de nourrissons pour aller chercher les enfants à l'école ;
- ✓ Coût supplémentaire en frais de garde, de repas, de déplacements dans d'autres écoles.

A la demande d'un collectif de familles concernées par cette mesure, nous vous avons rencontré en mairie le 23 avril 2016. Au cours de cette réunion, un parent vous a proposé l'achat d'un bus d'occasion. Vous avez répondu à ce papa « vous n'avez qu'à vous en occuper ! »

Ainsi, fort de votre suggestion, nous avons comparé le prix de plusieurs bus d'occasion. Dans notre démarche, nous avons été accompagnés par un professionnel du transport urbain. Un bus d'un montant de 57 000 € a retenu notre attention. Bien entendu, ce choix n'est qu'une proposition pour nous aider dans notre démarche de demande de subventions. Un véhicule moins cher se trouverait aisément.

Etant destiné en priorité au transport urbain scolaire 4 fois par jours de classe (sauf le mercredi avec 2 trajets), il est important de préciser que ce véhicule, s'il peut servir en d'autres circonstances, n'aurait pas vocation à réaliser de longues distances. Toutefois, ce bus pourrait également remplacer celui affecté uniquement au périscolaire.

Nous vous prions de trouver ci-après le plan de financement que nous avons réalisé. Nous avons sollicité plusieurs organismes, administrations, personnalités et autres afin d'obtenir des promesses de subventions, précisant que lorsque celles-ci seraient connues, le dossier vous sera remis à charge pour la commune de procéder aux démarches règlementaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sincères salutations.



Réf. client :	220570
Réf. site :	1670588
Carrosserie	Transport scolaire
Marque	<u>Irisbus</u>
Gamme (marque : Irisbus)	Evadys
Etat	occasion
Date de 1ere immatriculation	31/07/2008
Caractéristiques Irisbus Evadys	
Kilométrage	271 593 km
Informations complémentaires	
Boîte de vitesse	<="" td="">Boîte manuelle
Nombre de places assises	58
Caractéristiques Irisbus Evadys	
Energie	<="" td="">Gazoil
Normes Euro	<="" td="">4
Tonnage	
PTC	19.3 Tonnes
Equipement Autocar Irisbus	
• ABS	
Equipement cabine	
• Climatisation • Frigo	

Ce projet est d'un coût de 59 500€ TTC et le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES TTC		RECETTES	
Achat d'un bus de transport	57.000€	Recouvrement transport scolaire (réalisé en 2015)	16.000€
Permis de conduire D	2 500€	Produit du 3 ^{ème} bus dédié au périscolaire	10 000€
		Commune	10.000€
		Subventions et dons (demandes en cours	23 500€
TOTAL	59.500€	TOTAL	59.500€